

TITRISATION CRÉANCES EEP

FICHE DE PRODUIT

Hanane EL KACIMI Responsable Commercial 163, avenue Hassan II, Casablanca Téléphone: 05 22 49 39 90

E-mail: h.elkacimi@attijariwafa.com Web : www.attijarititrisation.com

1 OBJECTIF DU MONTAGE

La titrisation de créances d'établissements et entreprises publics (EEP) est basée sur une structure où le sous-jacent peut être des factures, des loyers, des redevances ou autres formes de flux financiers basés sur des contrats avec des tiers de qualité.

Ce montage permet à l'organisme initiateur d'accéder à la liquidité des marchés des capitaux avec un coût réduit.

Le montage s'inscrit dans le cadre de solutions de financement ciblant les EEP, dans une conjoncture caractérisée par l'encouragement du Ministère de l'Economie et des Finances à utiliser des moyens de financements innovants.

2 AVANTAGES



Possibilité de titrisation des créances futures



Mobilisation du compte client pour lever des financements



Possibilité de rechargement permettant à l'initiateur de bénéficier d'un capital stable pendant la durée du fonds de titrisation

3 DESCRIPTION DU MONTAGE

à la date d'émission, le FPCT (Fonds de Placement Collectifs en Titrisation) acquiert auprès de l'établissement initiateur, en sa qualité de cédant, un stock de créances nées qu'il détient à cette date, et/ou de créances futures qui seront générées par l'initiateur auprès de ses débiteurs.

Pendant la phase de rechargement (s'il y a lieu), et à une fréquence régulière, le FPCT acquiert de nouveaux stocks de créances, au moyen des flux collectés par sur les créances initialement titrisées.

Pendant la phase d'amortissement, les flux collectés par le FPCT servent à rémunérer et à rembourser les porteurs de titres émis.

SCHÉMA

